

La mobilité
d'avenir



Rapport d'activités 2024

Association transports &
environnement
Section Vaud

Le mot de la Présidence

Chères et chers membres,

La votation du 24 novembre sur le référendum contre les extensions autoroutières a largement façonné l'agenda de l'ATE Vaud pour l'année 2024. L'année a ainsi débuté par l'organisation d'une fête marquant les 60 ans de l'autoroute A1, qui a rassemblé plus de 300 personnes fin avril. L'événement a démarré avec un défilé musical mené par un DJ à vélo, traversant la ville de Lausanne jusqu'au rond-point de la Maladière. Sur place, les participant·e·s ont pu profiter d'un moment convivial avec stands de restauration, exposition sur la mobilité, animations pour enfants et prises de parole politiques. Cette célébration a également été l'occasion de relancer notre proposition de transformer le tronçon Ecublens–Maladière en boulevard urbain, tout en donnant le coup d'envoi à la campagne référendaire menée avec l'alliance "Stop à la folie autoroutière".

L'été a été marqué par l'élection de David Raedler, que nous félicitons, à la co-présidence de l'ATE Suisse! Cette nomination renforce la visibilité de la Suisse romande au sein de l'association et contribuera sans aucun doute à sa modernisation et à son bon fonctionnement à l'échelle nationale.

Comme il n'est pas possible de cumuler les mandats de président de section et de co-président national, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée fin septembre. À cette occasion, nous avons été élus à la co-présidence de la section et avons immédiatement été plongé·es dans le vif du sujet avec la campagne pour les votations contre les extensions autoroutières. La campagne a été intense. Les premiers sondages annonçaient une victoire du camp favorable aux extensions. Mais, grâce à des arguments solides et à une mobilisation sans relâche, la tendance a pu être inversée — et la votation remportée ! Ce succès, c'est en grande partie grâce à vous. Merci pour votre engagement ! Cette victoire marque un moment fort, un tournant dans la politique de mobilité en Suisse. Ce n'est qu'une étape : la suite du parcours nous attend.

Pour cela, nous avons démarré des groupes de travail sur des sujets tels que le 30km/h et la visibilité de l'association auprès du public, afin de renforcer notre action. Il est plus crucial que jamais de continuer à défendre une mobilité qui protège la santé publique, améliore notre qualité de vie et préserve l'avenir des générations à venir. Nous comptons sur vous pour la suite.

Votre nouvelle co-présidence
Oriane Sarrasin et Pierangelo Rothenbühler

Informations sur la section

Comité vaudois en 2024

- David Raedler, président (jusqu'en sept. 2024), avocat, député au Grand Conseil, Lausanne
- Pierangelo Rothenbühler, co-président dès septembre 2024, développement logiciel et Product Manager, conseiller communal, Montreux
- Oriane Sarrasin, co-présidente dès septembre 2024, Maître d'enseignement à l'UNIL, députée au Grand Conseil, Crissier
- Yves Filippozzi, vice-président, architecte, conseiller communal, St-Légier
- Zoé Cheli, trésorière, Chargée de projet à Unisanté, conseillère communale, Chavannes-près-Renens
- Sylvain Croset, infirmier spécialisé en soins intensifs, étudiant en Master en Sciences de l'environnement, Lausanne
- Samuel Obi, ingénieur, conseiller communal, Aigle
- Yolanda Müller, médecin de santé publique à Unisanté, députée, conseillère communale, le Mont-sur-Lausanne
- Claude Farine, conseiller communal, Comité du Forum d'agglomération du Grand Genève, Nyon
- Margarida Janeiro, conseillère communale, étudiante en master de socioéconomie, Bourg-en-Lavaux
- Gaspard Genton, comité avocat-es pour le climat, conseiller communal, Yverdon-les-Bains
- Cloé Pointet, députée, développement logiciel, Cheseaux-sur-Lausanne
- Brenda Tuosto (invitée), Conseillère nationale, membre du comité central de l'ATE Suisse

Secrétariat général et personnel de la section

- Romain Pilloud, secrétaire général (60%), politologue & urbaniste en formation, député au Grand Conseil, conseiller communal, Montreux
- Samuel Maillefer, collaborateur (30%) en charge de la consultation et de l'analyse des dossiers mis à l'enquête publique, étudiant en géographie, Lausanne

Membres de la section

Au 31 décembre 2024, la section vaudoise compte un total de 6906 membres.

Coordonnées de la section

ATE Vaud, Case postale 109, 1001 Lausanne

Téléphone : 021 323 54 11 / Courriel : info@ate-vd.ch / Site internet : www.ate-vd.ch

CCP : 10-6231-6

La vie de la section en 2024

L'année 2024 a été marquée, et marquante à bien des égards pour la section vaudoise. En plus des usuelles activités associatives et politiques de la section, quatre moments forts ont marqué l'histoire de l'ATE Vaud :

- L'évènement mobilisateur et festif de l'ATE pour "fêter" les 60 ans de l'autoroute en avril
- L'élection de notre Président David Raedler à la co-présidence de l'ATE Suisse en juin
- L'élection de notre nouvelle co-présidence vaudoise composée d'Oriane Sarrasin et Pierangelo Rothenbühler en septembre
- La grande victoire populaire avec le refus du peuple suisse et vaudois (58,6% de NON) en novembre

Ces quatre moments ont structuré l'organisation de l'ensemble de notre année, nous obligeant à réduire certaines autres activités, sans jamais faillir à nos engagements pour autant. Petit tour d'horizon (non-exhaustif).

“Le chiffre : 58,6% des Vaudois·es refusent les extensions autoroutières”

- **Janvier 2024 - Recours contre l'interdiction de manifester demandée sur l'A1** : à l'occasion des 60 ans de l'autoroute A1 (Genève-Lausanne), l'ATE a prévu d'organiser, en avril 2024, une manifestation sur la bretelle autoroutière A1a (Ecublens-Maladière). La Confédération ayant refusé la tenue de la manifestation sur l'autoroute, l'ATE décide de faire recours contre cette décision : le droit de manifester, la proportionnalité de la demande, le fait que l'autoroute ait été fermée pour d'autres types de manifestation par ailleurs non-politique (Tour de France, par exemple) ou que la Confédération considère que l'intérêt des automobilistes et prépondérant sont autant de raisons qui ont poussé l'ATE Vaud à combattre cette décision.
- **Mars 2024 - Recours contre l'utilisation de la bande d'arrêt d'urgence comme nouvelle voie entre Chavornay et la Sallaz** : ce recours s'inscrit dans les valeurs de l'ATE : au-delà de la problématique sécuritaire marquante de l'usage de la bande d'arrêt d'urgence, l'OFROU met en oeuvre une extension progressive du réseau autoroutier, en créant davantage de voies et entraînant un trafic induit.

Le trafic induit est un concept en urbanisme et en économie des transports qui désigne l'augmentation du volume de trafic consécutive à une amélioration de l'offre routière, comme la construction ou l'élargissement d'une route. En d'autres termes, il s'agit du trafic supplémentaire généré parce que les gens modifient leurs comportements en réponse à la nouvelle infrastructure.

- **Avril 2024 - tenue d'une manifestation pour les 60 ans de l'autoroute A1 à Lausanne :** En 2024, l'autoroute souffle ses 60 bougies. Ce qui était considéré comme une révolution majeure à sa naissance est aujourd'hui à questionner. Quel rôle joue l'autoroute en 2024, quels sont ses effets néfastes, le réseau doit-il être étendu ou peut-il être stoppé ? Autant de questions sur lesquelles réfléchir grâce à cette manifestation organisée par l'ATE, marquée par des moments forts, notamment : une parade en mobilité active en Ville de Lausanne, avec le DJ Tom Whiting et ses platines à vélo, une exposition de BDFil sur la question autoroutière ou des planches de l'EPFL rappelant qu'il est possible (et nécessaire) de transformer l'autoroute A1a (Ecublens - Maladière) en boulevard urbain. Musique, stands de boissons et de nourriture, l'évènement aura marqué la vie de la section à l'approche de la votation sur les autoroutes.
- **Avril 2024 - Recours contre le projet "La Veyre Derrey" :** La section vaudoise fait opposition au plan d'affectation (PA) La Veyre Derrey : situé à proximité de la sortie d'autoroute à St-Légier, le projet prévoit l'implantation de nombreuses entreprises, mais surtout ne prend pas au sérieux les mesures à prendre afin de limiter l'impact de la mobilité. Le calcul des places de stationnement mène à une dotation largement surévaluée, les engagements en matière d'accès sécurisé pour les piéton·nes et les cyclistes manquent. Les plus de 500 places de stationnement prévues sur le site entraîneront une explosion de la mobilité, dans une commune (Blonay-St-Légier) qui a multiplié les places de stationnement dans différentes planifications locales ces dernières années.



Dom Whiting et la parade à vélo et à pied à Lausanne, avril 2024 © Sylvain Chabloz

- **Juin 2024 - Election de David Raedler à la co-présidence de l'ATE Suisse et de Brenda Tuosto au comité central** : après de nombreuses années d'engagement pour la section et grâce à l'engagement de nombreux·ses délégué·es présent·es, David Raedler a été élu co-président de l'ATE Suisse, aux côtés de la bernoise Jelena Filipovic : un renouvellement et un rajeunissement de la tête de l'ATE Suisse nécessaire pour faire face aux défis nombreux de l'ATE Suisse et de l'ATE Vaud : avec une représentation romande forte, des profils jeunes mais expérimentés, et l'arrivée également de Brenda Tuosto (conseillère nationale vaudoise) au comité central, l'ATE Vaud est très fière et confiante pour l'avenir de l'association, sa modernisation et les forces qui pourront être mises pour mener la campagne contre les extensions autoroutières.
- **Septembre 2024 - Election d'une nouvelle co-présidence de l'ATE Vaud** : Oriane Sarrasin et Pierangelo Rothenbühler sont élu·es comme co-président·es de l'ATE Vaud, suite à l'élection de David Raedler à la co-présidence de l'ATE Suisse. Motivée à poursuivre les combats menés par l'ATE pour une mobilité d'avenir, la nouvelle co-présidence veut marquer son arrivée en s'impliquant massivement dans le Canton de Vaud pour lutter contre les extensions autoroutières



De gauche à droite : Pierangelo, Oriane et David, septembre 2024 © Samuel de Vargas

- **Octobre-Novembre 2024** : L'ATE mène sans repos la campagne référendaire, particulièrement marquée dans le Canton de Vaud. Avec ses partenaires, la section met en place une campagne vivante et très engagée. Elle produit des vidéos d'explication sur les réseaux sociaux, organise des actions devant le Grand Conseil vaudois, a co-organisé une course en relais sur le trajet du projet d'élargissement autoroutier Le Vengeron - Nyon. Avec l'ATE Genève, elle a également fait réaliser une étude démontrant que l'élargissement autoroutier entre Genève et Vaud provoquerait une explosion de la circulation dans les agglomérations et les villages situés à proximité des autoroutes. Le 24 novembre, la victoire est éclatante : 58,6% des Vaudois-es refusent les extensions autoroutières, et le corps électoral le refuse également presque partout ailleurs en Suisse. C'est une immense victoire pour l'ATE et les arguments mis en avant par l'association.



Photo au stamm vaudois de la campagne, quelques minutes après la victoire

- **Décembre 2024 - Opposition au réaménagement de la Place de la Gare à Lausanne** : La Municipalité a mis à l'enquête un projet de réaménagement de la Place de la Gare de Lausanne. Si l'ATE salue les orientations prises avec un renforcement de la place dédiée à la mobilité active et des mesures fortes comme des baisses de vitesse, elle estime que le projet devrait inclure la fin complète du trafic de transit sur la Place de la Gare, incompatible avec les milliers de personnes qui passeront en surface aux heures de pointe, dans une zone 30 dans laquelle les piéton·nes n'auront pas la priorité. En outre, des efforts importants doivent être menés pour renforcer, autour de la gare, les places cyclistes. L'ATE est persuadée que le trafic taxi, bus et pour les personnes à mobilité réduite doit devenir une priorité qui nécessite la fin du transit pour un vrai virage durable, agréable, sécurisant et ambitieux.

Oppositions, observations et recours

L'ATE dépose, comme chaque année, de nombreuses oppositions et observations suite à des enquêtes publiques réalisées par les communes, le canton ou la Confédération.

- 33 oppositions ou observations
- 1 recours au Tribunal fédéral (Jonction de la Blécherette)
- 1 recours au Tribunal administratif fédéral (Refus d'octroyer une autorisation de manifester)

Pour la plupart des enquêtes, l'ATE relève un non-respect des normes en matière de stationnement pour cycles et voitures ; trop souvent, l'association constate une surdotation en places de stationnement pour voitures et une sous-dotation en matière de stationnement pour cycles. Lorsque des négociations ont lieu, les propriétaires et communes restent particulièrement peu enclines à respecter les normes VSS pour le stationnement voiture, et considèrent qu'augmenter les places pour cycles suffit à encourager le report modal. Certaines oppositions traitent du réaménagement de certains axes routiers, lorsque ceux-ci sont insuffisamment sécurisés pour les piéton·ne·s, cyclistes, enfants. Ainsi, qu'il s'agisse d'une route cantonale sur laquelle la vitesse pourrait être réduite, d'une absence de bande cyclable ou d'une traversée dangereuse pour les usager·ère·s de la mobilité douce, l'ATE intervient systématiquement.

En 2024, l'ATE a particulièrement mis l'accent sur l'importance de baisser les vitesses, de multiplier les zones 30 km/h, et de diminuer le stationnement pour les voitures. A chaque occasion qui lui a été présentée, l'ATE a proposé de mettre en place des alternatives de différentes natures, en particulier :

- La sécurisation/création de cheminements piétons, séparés du trafic cycliste ;
- L'augmentation de la cadence des transports publics ;
- La création de pistes cyclables sécurisées ;
- La mise en place d'une politique de subventionnement à l'achat de vélos électriques et non-électriques ;
- Le remplacement des places de stationnement supprimées par une offre de carsharing type « Mobility » ;
- L'amélioration des infrastructures permettant de stationner facilement son vélo de manière sécurisée ;
- La multiplication des zones de rencontre (20 km/h) et des zones 30 km/h ;
- La mise en place de mobilier urbain et d'espace arborisés/végétalisés pour ralentir les véhicules motorisés et améliorer la qualité de vie en localité.

De manière générale, le nombre d'interventions est stable.

Zoom sur quelques dossiers et interventions de l'ATE Vaud

Quelques dossiers, qu'il s'agisse d'oppositions, de recours, ou d'échanges avec différentes personnes dont nos membres, sont à soulever, soit en raison de leur taille, de leur gravité, de leur importance, de leur portée. Bien sûr, il y a aussi quelques bonnes nouvelles associatives, à commencer par le grand succès de nos bourses aux vélos, au nombre de 5 cette année.

“Le chiffre : 380 vélos d'occasions vendus et achetés via les bourses aux vélos de l'ATE en 2024 pour plus de 1'000 vélos amenés”

Dans les autres dossiers, des contacts rapprochés ont été marquants avec des membres. Ainsi, en 2024, nous avons rencontré, échangé et travaillé avec des membres sur des dossiers importants, souvent en lien avec des aspects de sécurité routière et de baisse de vitesse, de lutte contre le bruit, de sécurité sur le chemin de l'école. On notera notamment **le combat d'habitant-es de Romainmôtier-Envy** pour faire ralentir les véhicules et sécuriser les trajets piétons sur une route marquée par un fort trafic, **la volonté de riverain-es du petit hameau de Cremières** pour mettre en place un 30 km/h et des aménagements pour faire ralentir le trafic dans leur hameau, **la mobilisation toujours importante de la population à Villeneuve** pour que leur gare soit rapidement adaptée aux personnes à mobilité réduite et respectant la LHand

Sur la question des oppositions et des recours, or ceux déjà évoqués ci-avant dans le rapport d'activité, **l'ATE a combattu pour que le bourg des Tuileries à Grandson dispose d'une route cantonale à 30 km/h** en raison des fortes nuisances sonores de la route mais aussi pour éviter que le hameau ne soit coupé en deux à cause de la vitesse des voitures et leur implication sur l'usage de l'espace. L'ATE a également fait **opposition à un gigantesque projet à Bussigny (Projet Veillon)** qui prévoit une affectation mixte avec plus de 1'000 places de stationnement et aucune mesure utile ou constructive pour limiter l'impact de la mobilité individuelle, alors que le projet pourrait bénéficier de mesures fortes de mutualisation et se situer à proximité du tram et du BHNS.

Enfin, sur d'autres dossiers, **l'ATE a participé à la consultation du Plan climat 2024** du Canton de Vaud. Ses objectifs de report modal et de baisse d'impact de la mobilité sur l'environnement sont très ambitieux, mais in fine, la section vaudoise constate que les moyens prévus afin d'atteindre ces objectifs restent flous, voire largement insuffisants. Enfin, l'ATE s'est félicité du vote de soutien par le Grand Conseil à une **pétition demandant la transformation de la bretelle autoroutière entre Ecublens et la Maladière en boulevard urbain**, qui est une étape supplémentaire d'une mobilisation portée par l'ATE et des associations locales depuis plus d'une décennie maintenant.

Autres activités de la section

Site internet, réseaux sociaux, newsletter et identité visuelle

Le logo et le “corporate design” de l’ATE Suisse ont progressivement évolué vers une approche plus moderne, plus adaptée à la communication. Ce changement, qui prendra du temps à la section en matière d’adaptation, permettra de plus facilement communiquer via le site internet et les réseaux sociaux. Il donne une image fraîche, jeune, dynamique et renouvelée de l’association, appréciée. A l’avenir, il sera plus facile de créer des pages thématiques sur notre site, à l’attention de nos membres et du grand public. Ce changement s’accompagne notamment d’un nouveau système de newsletter, permettant aussi de communiquer plus régulièrement mais aussi de manière plus réactive auprès des membres. En parallèle, l’ATE Vaud a coordonné avec les autres sections romandes une petite campagne de notoriété avec un concours et des vidéos thématiques sur les thèmes importants pour l’ATE. Cette campagne semble avoir porté ses fruits et apporté plusieurs nouveaux membres.

Participation à des groupes de travail ou de consultation

La section est régulièrement consultée par les autorités cantonales, régionales ou communales. Elle a notamment participé à des groupes de travail, des commissions consultatives et à des groupes divers et variés, notamment :

- **Commission consultative de la circulation (CCC)** : a pour mission de préavisier à l’intention de la cheffe du département des infrastructures sur des demandes de modifications des vitesses. Romain Pilloud y représentait l’ATE. Plusieurs dossiers de demandes de baisse de vitesse auraient mérité de passer la rampe, mais l’équilibre actuel de la commission étant particulièrement en faveur d’organisations peu favorables à la mise en place de zones 30, certains dossiers et certaines demandes des communes ont malheureusement été refusés. Les front semblent de plus en plus tendus entre les milieux routiers (majoritaires dans la commission) et les milieux de la mobilité douce. La tendance est la même qu’en 2023. Néanmoins, avec les récentes modifications du droit fédéral qui facilitent l’implantation de zones 30 sur les routes non-affectées à la circulation générale, certains dossiers communaux sont plus vite traités, mais le travail reste long.
- **Commission consultative « Education routière »** : La commission consultative de « Éducation routière » regroupe les responsables de la prévention et éducation routière des corps de police vaudois, les groupes d’intérêt de la mobilité et l’État. Dans ce cadre, l’ATE y a été représentée par Margarida Janeiro. Un état des lieux est établi des cours d’éducation routière donné dans les écoles du canton et des différentes campagnes de prévention quant à la circulation et la circulation (p. ex. rentrée scolaire ou taxi) par les chargées de la prévention.

- **Conseil des transports publics de la région lausannoise** : actrices du domaine des transports et de la mobilité de la région lausannoise, dont l'ATE Vaud, ainsi que la direction des TL. L'objectif consiste à se réunir régulièrement afin d'évoquer le développement des transports publics dans cette région, leur positionnement ainsi que les éventuelles problématiques qui peuvent intervenir. Une seule séance du conseil des transports des tl a eu lieu en 2024. A cette occasion, les points discutés ont inclus les problèmes de surcharge de certaines lignes du réseau et les nombreuses suppressions de bus, l'avancement du chantier du tram et la nouvelle application tl. Yolanda Müller y représentait l'ATE.
- **Commission de suivi des axes forts de transports publics urbains (AFTPU)** : Cette commission de suivi est composée de représentant·e·s du canton, des communes, de l'agglomération, des TL et des associations actives dans le domaine de la mobilité. Elle se réunit quatre fois par année pour être informée de l'avancée des projets d'axes forts. Sylvain Croset y représente l'ATE Vaud. Les dossiers actuellement suivis par cette commission sont : Le tramway t1 en construction entre Lausanne-Flon, Renens-Gare et Villars-Ste-Croix, les études exploratoires pour la modernisation / évolution du m1, les futurs métros m2 (modifié) et m3, les différents PP (projets partiels) des BHNS (bus à haut niveau de service). L'ATE Vaud soutient tous ces projets mais veille néanmoins à ce qu'ils soient réalisés de manière à maximiser leur potentiel de report modal, en cohérence avec les objectifs des Plans Climat communaux et cantonaux. Concrètement, cela signifie que ces infrastructures doivent être articulées avec des réseaux efficaces de mobilité active et que leur réalisation doit systématiquement induire une réduction de l'emprise routière. Cette commission ne s'est pas réunie en 2024, les séances ayant été annulées, ce qui est dommageable selon l'ATE VD, puisque certains projets - tels que le tracé du nouveau m3 - ont été largement modifiés en cours d'année écoulée. Des informations sont données au public sur le site www.axes-forts.ch

- **Région de Nyon (Claude Farine)** : Bien sûr, ce fut d'abord une victoire nationale, obtenue à l'arrachée. Mais le « non » le 24 novembre à l'élargissement des autoroutes a eu une saveur particulière dans la région nyonnaise. Pas de 3^e voie entre Nyon et Genève, il y a là comme un « tournant pour la mobilité » ! A Nyon, le refus est monté jusqu'à 60,4%. Même le district, pourtant très automobiliste, a dit « non » de justesse : 50,8%. On attend maintenant de pied ferme les propositions du ministre Röstli pour opérer ce changement vers les transports publics et la mobilité active. L'année 2024 a été marquée par quelques dossiers importants, dans une région où la construction de villas continue d'occuper les mises à l'enquête. Ou plutôt : on démolit souvent une villa pour la remplacer par deux villas sur la même surface.
 - A Nyon, un projet a focalisé l'intérêt au nord de la ville sur un charmant terrain de 36'000 m² situé le long de l'Asse, « A la Billettaz », à la limite de la zone constructible. Le propriétaire voulait y projeter 17 villas mitoyennes. La Ville, peu convaincue, a tenté de mettre la parcelle en « zone réservée ». Mais une majorité de droite au Conseil communal s'y est opposé de justesse en 2022. C'est alors que la Municipalité a convaincu le propriétaire, tant qu'à faire, de « densifier » : six bâtiments et 93 appartements et parking souterrain (73 places), avec l'avantage d'économiser du terrain et des routes d'accès. L'ATE a néanmoins déposé une opposition en lien avec le stationnement vélos à l'extérieur et les voies d'accès piétonnes. De plus, une proposition d'installer des voitures de type « Mobility » pour réduire le parking déjà limité au maximum, a été soumise. Le dossier est toujours en cours.
 - L'ATE a aussi suivi de près deux dossiers routiers : tout d'abord la requalification de la RC19 (Nyon-Saint-Cergue), à la hauteur de du Centre commercial de Signy. Entre le giratoire des Fléchères et celui de Moulin Veillet, une voie bus sera créée. A l'ouest de ce tronçon, dans Signy Park, l'Ecole Moser s'est installée depuis peu. Il y a donc lieu de veiller à ce que les cyclistes (élèves de l'école et usagers adultes) soient pris en compte, mais également que la vitesse soit adaptée. A la suite de la présentation du projet l'an dernier, Pro Vélo et l'ATE ont fait opposition pour demander une amélioration du projet. Les associations espèrent, après d'une séance de conciliation, que leurs objections seront prises en compte.
 - Par ailleurs, l'ATE s'est intéressée au projet de piste cyclable sur la RC 11 Nyon-Crassier, liaison très fréquentée par les cyclistes. La commune d'Eysins a voté un crédit de 5,9 millions pour un début de réalisation sur son territoire. Pour prolonger ce tronçon, un projet de mesure porté par la DGMR est inscrit au Projet d'agglomération 5 de la Confédération qui permettra de requalifier le tronçon Eysins-Crassier, et d'établir une jonction avec la Voie verte Crassier-Divonne.
 - Enfin, l'ATE (Vaud et Genève) est toujours représentée au Forum d'agglomération du Grand Genève. En 2024, son représentant a présidé la Commission qui a suivi la préparation du Projet d'agglomération 5. Il a également participé à une réflexion qui permettrait à la population de participer concrètement à ce grand ensemble, dont la Région de Nyon fait partie.

- **Groupe deux-roues Lausanne (GDRL) :** Le rapport vise à donner un résumé de votre activité à nos membres et pour les archives de l'ATE Vaud. Combien de séances, contenu discuté, sensation personnelle, décisions importantes, etc. Relais entre les autorités communales et les usagers cyclistes, le Groupe deux-roues légers (GDRL) – qui se réunit tous les 2 à 3 mois - fait office d'organe de consultation pour tous les objets susceptibles d'avoir une incidence sur la pratique du vélo à Lausanne. L'AT* est représentée par deux membres (Claude Calame et Sylvain Croset) qui suivent de près le travail du service de la Mobilité. L'ATE-Vaud est de manière générale satisfaite du travail réalisé à Lausanne, où des aménagements (bandes, contresens cyclables, racks de stationnement, signalisation) sont régulièrement créés ou renforcés pour favoriser et promouvoir la pratique du vélo par le plus grand nombre. En 2024, la Ville a présenté des projets importants, parmi lesquels on peut citer le réaménagement de la Place de la Gare, de la Route Aloys Fauquez, de la Rue Benjamin Constant, ou encore le projet VéloBox. Autant de projets que l'ATE-VD suivra avec intérêt et vigilance. Exemples de problèmes : pas de piste cyclable provisoire pour la traversée de la Place de la Gare, problème face au parcage sauvage de voitures sur la bande routière précédant le Palace. Plusieurs endroits demeurent encore problématiques voire dangereux à Lausanne en raison de conflits d'usage. Avec la forte croissance du trafic cycliste et de la micromobilité, l'enjeu est en effet de prévenir les conflits entre les modes actifs, en prenant l'espace là où il y en a le plus, c'est-à-dire sur la chaussée ou sur des zones de stationnement.
- **Ouest'Air :** Dans le cadre de son concept de « suppression du goulet d'étranglement de Crissier », l'OFROU prévoit l'agrandissement des jonctions de Crissier et Malley, ainsi que la création de deux nouveaux accès à Chavannes-Prés-Renens et Ecublens. L'ATE s'oppose à ces méga-projets autoroutiers qui ne résoudront pas les problèmes de congestion mais attireront au contraire encore davantage de voitures sur les routes. Cette hausse de trafic ne se limiterait pas à l'autoroute mais surchargerait des axes secondaires à Crissier, Chavannes et Ecublens. Ceci posera de graves problèmes d'aménagements urbains et de gestion du trafic à charge de ces Communes et aggravera les nuisances sonores et la pollution de l'air auxquelles sont soumis les riverains. L'ATE a donc rejoint Ouest'Air, une coalition d'associations qui regroupe l'ADIRHE, Pro Natura-Vaud, actif-traffic, ABAC 1022, Action Climat Ecublens, et Grands-parents pour le Climat. L'ATE a déposé en mars dernier un recours contre les projets de l'OFROU dans l'Ouest lausannois. Il est réjouissant de constater que le soutien aux agrandissements autoroutiers s'effrite progressivement, notamment à Chavannes, où la Municipalité refuse désormais le projet de jonction sur son territoire.

- **Comité pour un Centre-ville agréable** : L'ATE par l'intermédiaire de Romain Pilloud, son secrétaire général, s'est engagée dans la campagne unitaire de votations "Pour un centre-ville agréable", contre l'initiative pour un parking de 1000 places à la Place d'armes à Yverdon-les-Bains et pour le contre-projet, tel qu'amendé par le Conseil communal pour un crédit d'études destiné à étudier des stratégies de stationnement. L'initiative à laquelle s'oppose l'ATE demande la construction d'un parking privatisé de 1000 places à la place d'armes en main privées. La construction de parking – dont les coûts seraient supérieurs à 55 millions – outre son surdimensionnement, ainsi que le trafic et le bruit qu'il induirait en plein centre d'Yverdon, conduirait à une perte totale de la maîtrise de l'offre et du tarif du stationnement à Yverdon-les-Bains pendant 70 ans. De plus, afin de garantir la rentabilité d'un tel parking, le privé a obtenu de la ville qu'elle s'engage à supprimer les places de stationnement public dans le périmètre du centre-ville et respecte une « politique de stationnement » en annexe du contrat (qui n'a pas été rendue publique) et ceci pour toute la durée du contrat. La ville se priverait ainsi de toute politique de stationnement pendant 70 ans.
- **Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT) de la Ville de Lausanne** : La Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT) de la Ville de Lausanne s'est réunie trois fois en 2024. Son rôle est de permettre à La Municipalité d'informer les membres (représentants de milieux intéressés et du Conseil communal) de l'avancement de certains dossiers et également recueillir des remarques de la part de ceux-ci. Les sujets abordés s'échelonnent entre les planification globales (PDCom et PACom) et des projets très locaux. Ainsi ont été abordés :

 - Le projet de PACom (modification du PGA de la zone urbaine et des territoires forains) avant leur mise à l'enquête publique.
 - Divers plans d'affectation (PA) : « Cèdres », « Alpha-Palmiers », « Ruchonnet-Savoie », « Jardins de Vidy », « Plaines du Loup, étape 2 » avant leur examen préalable.
 - Un point de situation sur les projets des places de la Riponne et du Tunnel
 - La présentation de l'état des études du projet de métro m3
 - Le bilan de l'enquête publique relative à la modification du PGA (MPGA) et du PACOM des territoires forains. Les dossiers sont présentés de manière assez succincte et le volume de questions et remarques est très fluctuant.
- **Groupe Accessibilité Piétonne (GAP)** : Le Groupe Accessibilité Piétonne (GAP) consiste de diverses associations, dont l'ATE, ainsi que des intervenants de la ville de Lausanne. Le GAP s'est réuni à plusieurs reprises en 2024. En ce qui concerne les gros chantiers d'infrastructures dans la ville de Lausanne, le GAP a discuté du chantier du tramway lausannois et des bus à haut niveau de service (BHNS). La présentation de projets qui touchent à la mobilité, telle que la passerelle Bois-Gentil En-Bugnon et un projet prototype d'infrastructures pour les malvoyants et aveugles porté par l'Institut des Technologies de l'Environnement Construit, ont été présentés et analysés. De plus, le suivi de projets de la ville qui visent à améliorer les conditions des piétons et piétonnes et l'incitation à la marche, tels que la mixité piétons – vélos – trottinettes électriques, de nouvelles zones 30, la campagne « sur le chemin de l'école », la campagne « Restez mobile en toute sécurité » destinée aux seniors, ainsi que diverses mesures pour les piétons (passages piétons, bancs, micro-placettes). Monique Zahn y représentait l'ATE.

Autres interventions diverses et variées

L'ATE Vaud intervient à différentes occasions. Elle est régulièrement approchée par des étudiant·es, des universités, l'EPFL, pour répondre à différentes questions en lien avec la mobilité. Les Gymnasien·nes interrogent parfois également l'association, ses buts, sa raison d'être.

Appelée à intervenir régulièrement dans les médias souvent par le biais de sa présidence et de son secrétaire général, la section visibilise régulièrement ses actions associatives et politiques. Cette année a bien sûr été marquée par une forte présence médiatique en lien avec le référendum sur les extensions autoroutières, mais pas seulement. Ainsi, on a pu entendre et lire l'ATE sur le rôle des bourses aux vélos, sur des oppositions spécifiques comme celles liées au bourg des Tuileries à Grandson, ou au travers de prises de position sur des thèmes d'actualités.

Par exemple, l'ATE a bénéficié d'une bonne couverture presse de son évènement pour "fêter" les 60 ans de l'autoroute A1, ou a répondu à diverses questions de la presse régionale quant aux questions de sécurité routière ou d'accidentologie.



Villes du Futur : A quoi pourrait ressembler la Place de la Gare de Lausanne en 2045 ?

© VCS/Reinventing Society/loomn